

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le *procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 03 juin 2013 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.*

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

S.O.
2013-05-21

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, mardi le vingt et unième jour du mois de mai de l'an deux mille treize à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no. 2
Monsieur Yvon Robert, conseiller district no. 4
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5
Monsieur Patrice Dumont, conseiller district no.6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, greffière assistent également à cette assemblée.

... le conseiller Luc Champagne a avisé de son absence.

Rs.2013-05-192

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 21 mai 2013.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2013-05-193

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 MAI 2013.

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 06 mai 2013 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV).

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 06 mai 2013 tel que rédigé par la greffière avec la modification suivante :

À la résolution **2013-05-179**, on aurait dû y lire : **AU PRIX DE 47 823,17 \$** au lieu de 47 832,17 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CORRESPONDANCE

Rs.2013-05-194

LETTRE DU CLUB 3 & 4 ROUES DU COMTÉ DE JOHNSON INC.

Attendu que monsieur Sylvain Gilbert, président du Club 3 & 4 roues du comté Johnson inc., soumet une demande d'autorisation pour un droit de passage qui représente ½ km sur la route McDonald, après le pont de la rivière Noire jusqu'au 1^{er} Rang;

Attendu que le Club de 3 & 4 roues a déjà un droit de passage de 0,9 km à partir du 2^e Rang vers le 1^{er} Rang et qu'ils doivent prendre les terres de la Ferme Furer, sur la droite, quelques mètres après le pont sur une distance de 0,5 km;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise le Club 3 & 4 roues du comté Johnson inc. à circuler sur ½ km sur la route McDonald, après le pont de la rivière Noire jusqu'au 1^{er} Rang.

Que copie de la présente soit transmise à la Sûreté du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2013-05-195

TOURNOI DE GOLF DE L'ENTRAIDE – SERVICES DES INCENDIES DE L'EST DE LA MONTRÉGIE.

Le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Yvon Robert et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 100 \$, à titre de commandite, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970 au Tournoi de l'Entraide, qui aura lieu le 09 juin 2013 au Club de golf d'Acton Vale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2013-05-196

RÉSOLUTION CONCERNANT LA PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA CULTURE.

Attendu que la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la Ville d'Acton Vale et de la qualité de vie de ses citoyens;

Attendu que la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

Attendu que la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

Attendu que la Ville d'Acton Vale a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

Attendu que le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, **Les Journées nationales de la culture**, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

Attendu que l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame **Journées de la culture** le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

DEMANDE DE FINANCEMENT DE LA FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY.

La Fondation du Centre hospitalier de Granby lance un appel afin de permettre d'améliorer concrètement la qualité des soins et services offerts à tous leurs patients.

Le conseil en prend acte.

Rs.2013-05-197

DEMANDE DE FINANCEMENT DE LA FONDATION SANTÉ DAIGNEAULT-GAUTHIER DE LA MRC D'ACTON.

Attendu que la Fondation Santé Daigneault-Gauthier organise, pour une 6^e année, une randonnée cycliste à travers les municipalités de la MRC d'Acton afin d'amasser plus de 15 000 \$;

Attendu que la Fondation demande à la Ville de commanditer un ou plusieurs cyclistes au coût de 250 \$ chacun pour une bannière à l'image de la Ville apposée sur le vélo d'un cycliste, de fournir l'eau et l'accès à des toilettes lors du passage des cyclistes dans la municipalité;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 350 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970, à Fondation Santé Daigneault-Gauthier de la MRC d'Acton répartie comme suit :

250 \$ à titre de commandite pour la participation d'un cycliste;

100 \$ à titre de contribution pour l'accueil des participants par la fourniture de l'eau;

D'autoriser l'accès aux toilettes situées au parc Donald-Martin, au parc Saint-André ainsi qu'à l'aire de repos située près de la piste cyclable (arrière de la Coopérative Bonemine);

Le conseiller Patrice Dumont demande s'il y a un cycliste d'inscrit. L'inscription d'un cycliste est incluse dans le 250 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.

Aucune dépense prévue.

Rs.2013-05-198

ADHÉSION AU RÉSEAU ENVIRONNEMENT – SECTEUR - EAU.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu d'autoriser une dépense d'un montant de 520 \$, plus taxes, ainsi que son paiement, à même le poste budgétaire 02-412-00-494, à Réseau Environnement en paiement de la facture portant le numéro 2013-17776 émise le 13 mai 2013 pour l'adhésion de 3 membres – Secteur-Eau (de 5 001 à 50 000 habitants) à ce réseau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

... Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

Le conseil prend acte.

Rs.2013-05-199

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DE 4 AVENANTS DE MODIFICATION POUR LA BIBLIOTHÈQUE.

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu d'autoriser une dépense d'un montant de 22 728,96 \$, plus taxes, ainsi que son paiement, à même le poste budgétaire 22-700-10-000, à Construction RM Gaudette inc. en paiement des avenants de modification numéros 1, 2, 3 et 4 pour la bibliothèque.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2013-05-200

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À DEMANDER DES SOUMISSIONS, PAR APPEL D'OFFRES, POUR LES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DU POSTE DE POMPAGE POUR LA POMPE P-12, NOUVELLE GÉNÉRATRICE ET TRAVAUX CONNEXES.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yvon Robert et il est résolu d'autoriser la directrice générale à demander des soumissions, par voie d'appel d'offres, pour les travaux de mise aux normes du poste de pompage pour la pompe p-12, nouvelle génératrice et travaux connexes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

... DÉPÔT DU RAPPORT « ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT ».

Dépôt du rapport « Activités financières de fonctionnement » au 15 mai 2013.

Le conseil prend acte.

Rs.2013-05-201

RÉSOLUTION POUR DÉSIGNER LES SIGNATAIRES DE LA PROVISION FINANCIÈRE PERMANENTE DU FONDS AUTO-GÉRÉ EN ASSURANCES COLLECTIVES.

Attendu que la Ville a, le 6 mai 2013, adopté la résolution 2013-04-164 déterminant les pouvoirs de la trésorière concernant la gestion du fonds auto-géré des assurances collectives des employés;

Attendu qu'à compter du 1^{er} avril 2013, la municipalité d'Acton Vale doit rapatrier les sommes détenues jusqu'à cette date par l'ancien consultant Groupe financier AGA, ce à quoi Groupe financier AGA a déjà consenti vu la fin de son mandat;

En conséquence, le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

De désigner la trésorière ainsi que la coordonnatrice des ressources humaines et des communications à signer pour et au nom de la Ville d'Acton Vale tous documents nécessaires aux fins des présentes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2013-05-202

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'EMBAUCHE DE PERSONNEL.

Suite à la recommandation de la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications et des directeurs des services concernés, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu ce qui suit :

D'autoriser l'embauche du personnel suivant :

Animatrice bibliothèque :

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Geneviève Chagnon	Animatrice bibliothèque	13.24 \$ (4 ^e saison)	Été 2013	30
Laurence Arcouette	Animatrice bibliothèque	12.49 \$ (3 ^e saison)	Été 2013	30

Entretien des espaces verts :

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
David Choinière	Espaces verts	13.24 \$ (4 ^e saison)	Été 2013	40
Rose-Marie Gazaille	Espaces verts	10.99 \$	Été 2013	40
Émilie Laliberté	Espaces verts	10.99 \$	Été 2013	40
Antoine Gervais	Espaces Verts	10.99 \$	Été 2013	40

Moniteur gymnastique :

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Virginie Goulet	Animateur gymnastique	13.79 \$ (4 ^e saison)	Été 2013	40
Anne-Philippe Meunier	Animateur gymnastique	13.79 \$ (4 ^e saison)	Été 2013	40
Vanessa Duchaine-Nadeau	Animateur gymnastique	11.54 \$	Été 2013	40
Meredith Nogues	Animateur gymnastique	11.54 \$	Été 2013	40

Coordonnateur gymnastique:

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Catherine Désautels	Coordonnateur gymnastique	13.29 \$ (2 ^e saison)	Été 2013	40

Responsable aquatique :

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Chloé Parenteau *	Responsable	14.79 \$ (5 ^e saison)	Été 2013	35-40

*Conditionnel à la réception du certificat de requalification

Sauveteur aquatique :

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Guillaume Dufault	Sauveteur	13.79 \$ (4 ^e saison)	Été 2013	35-40
Jolaine Bachand *	Sauveteur	13.79 \$ (5 ^e saison)	Été 2013	35-40
Carmin Parenteau	Sauveteur	11.54 \$	Été 2013	35-40
Amélie Lafrance	Sauveteur	11.54 \$	Été 2013	

*Conditionnel à la réception du certificat de requalification

Pour le poste aux travaux publics, le directeur ainsi que moi-même aimerions recommander l'embauche de la personne suivante;

Aide travaux publics :

Nom	Programme	Taux	Date D'embauche	Heures Sem	Nbrs de sem
Samuel Brousseau	Aide-travaux publics	10.99 \$	22 Mai 2013	40 h	14

Pour le poste d'aide-inspecteur, la directrice générale ainsi que moi-même aimerions recommander l'embauche de la personne suivante;

Aide-inspecteur :

Nom	Programme	Taux	Durée	Heures sem
Emric Lavigne	Aide-inspecteur	11.74 \$ (2 ^e saison)	Été 2013	Selon les besoins

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2013-05-203

DÉPÔT ET ACCEPTATION DU RAPPORT FINANCIER DE LA BIBLIOTHÈQUE.

Attendu le dépôt du rapport financier pour l'année 2012, suite à la demande d'aide financière dans le cadre de l'Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes, daté du 13 mai 2013;

En conséquence, le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter le rapport financier de l'année 2012 de la bibliothèque, tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2013-05-204

RÉSOLUTION POUR AUTORISER UNE DÉPENSE CONCERNANT LE PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LES CHEVALIERS DE COLOMB D'ACTON VALE POUR LA PRÉSENTATION DES FESTIVITÉS DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Attendu la résolution 2012-12-393 d'accepter les services des Chevaliers de Colomb pour la préparation des festivités de la Saint-Jean-Baptiste;

Attendu que les Chevaliers de Colomb soumettent leur programmation;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yvon Robert et il est résolu :

D'accepter la programmation soumise par Les Chevaliers de Colomb d'Acton Vale pour la présentation des festivités de la Saint-Jean-Baptiste et d'autoriser, à cet égard, une dépense d'un montant de 2 000 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-701-90-970 aux Chevaliers de Colomb d'Acton Vale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2013-05-205

RÉSOLUTION POUR AUTORISER UNE NOUVELLE CATÉGORIE OFFERTE PAR LE CLUB DE GYMNASTIQUE LES ÉLANS D'ACTON VALE.

Attendu que le club de gymnastique les Élans d'Acton Vale soumet une nouvelle catégorie pour les quatre ans, qui sera offerte à raison de 45 minutes par semaine pour 10 cours seulement à raison de deux sessions par année (automne/hiver);

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser le club de gymnastique les Élans d'Acton Vale à offrir la nouvelle catégorie pour les quatre ans. Le coût d'inscription pour 2013-2014 est déterminé comme suit :

	Résidents MRC d'Acton 2013-2014	Autres municipalités 2013-2014
45 min. /semaine (4 ans)	30 \$	75 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

... Dépôt du procès-verbal de la séance tenue par le Comité consultatif d'urbanisme le 30 avril 2013.

Le conseil prend acte.

Rs.2013-05-206

DEMANDE D'ENTRETIEN DANS LE COURS D'EAU ST-PIERRE – FERME NICOLE, NORMAND ET FRÉDÉRIC CÔTÉ S.E.N.C.

Attendu la réception d'une demande d'entretien de Ferme Nicole, Normand et Frédéric Côté S.E.N.C. dans le cours d'eau St-Pierre situé sur le lot 2 328 531 du Cadastre du Québec, propriété de Ferme Nicole, Normand et Frédéric Côté S.E.N.C., 438, 4^e Rang à Acton Vale;

Attendu la recommandation de la personne désignée de la Ville d'Acton Vale, Monsieur Stéphane Boisvert à l'effet que l'entretien du cours d'eau est nécessaire;

Attendu que la Ville doit se prononcer sur cette demande par résolution et indiquer de quelle façon elle désire procéder à la répartition des dépenses relatives à l'intervention demandée;

En conséquence, le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que compte tenu qu'il y a problème d'érosion occasionnant de la sédimentation et nuit au drainage agricole, la Ville appuie la demande d'entretien dans le cours d'eau St-Pierre;

Que la Ville choisit de répartir le paiement de sa quote-part entre les propriétaires situés en tout ou en partie dans le bassin de drainage du cours d'eau et mandate à cet effet :

- BMI experts-conseils [ou autre ou elle-même] pour établir le bassin de drainage géoréférencé général de ce cours d'eau en considérant une marge d'erreur n'excédant pas 10 % et d'en transmettre copie, de façon électronique, à la MRC d'Acton;
- La MRC d'Acton pour élaborer le tableau des superficies détaillées des propriétaires basé sur le bassin de drainage géoréférencé préétabli par BMI experts-conseils [ou autre ou elle-même].

Que compte tenu l'urgence de cette intervention, la Ville d'Acton Vale soumet une demande à la MRC d'Acton à l'effet que dans la mesure du possible, les travaux soient réalisés le plus rapidement, en 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS.

La période de questions débute à 20 h 12.

Aucune question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 14.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et quatorze minutes (20;14)

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau
Greffière

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, Sylvie Guay, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Trésorière

Date